



Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et par le décret du 16 Août 1901
Siège social : PORT EN BESSIN (14520) – 10 Avenue du Général de Gaulle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 juin 2011

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des articles 44 et 45 du décret n°2005-1677 du 28 décembre 2005 et de l'article 26 des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable à notre organisme, les comptes annuels et le présent rapport de gestion ont été transmis aux commissaires aux comptes au moins quarante cinq jours avant la réunion d'aujourd'hui.

1. Activités sociales de l'association durant l'exercice écoulé : évolution et perspectives.

Document Rapport d'activité 2010

Durant l'exercice écoulé, les activités sociales de votre organisme ont connu les évolutions suivantes :

11. Amélioration de la qualité et obtention de signes officiels de qualité et d'origine

- *Constitution du dossier de demande d'IGP Bulot de la Baie de Granville*
- *Obtention d'un avenant au Label Rouge Noix de Coquille Saint-Jacques*
- *Etablissement de contacts pour la mise en place d'une délégation de gestion des cahiers des charges de Label Rouge en Haute-Normandie*
- *Arrêt des interventions pour les formations agrément sanitaire*

12 Identification de la qualité et valorisation des produits de la pêche

- *Lancement de l'étiquetage de Poisson Extra par les criées de Cherbourg, Granville et Port en Bessin*
- *Réalisation d'une étude « centralisation des coproduits en criée et voies de valorisation »*

13 Durabilité des pêcheries

- *Accompagné le processus d'écoblabilisation MSC de la pêcherie de homard du Cotentin et de Jersey.*
- *Initié l'engagement du processus d'écoblabilisation MSC de la pêcherie de bulot de la Baie de Granville, notamment via la réalisation d'une étude de faisabilité économique.*

14 Promotion communication

- *Accru sa communication générique des produits de la pêche, notamment par le biais d'insertions professionnelles et de la diffusion de fiches recettes dans les poissonneries régionales et l'édition de nouveaux supports : livret recette et guide conso*
- *Engagé la réalisation de nouveaux reportages vidéo sur les pêcheries régionales*
- *Développer la diffusion de son journal interne : le Journal de Bord*

15 Fonctionnement du Groupement Qualité Normandie Fraîcheur Mer

- *Obtenu de l'administration fiscale, la fin de la procédure de redressement*

Votre Conseil d'Administration a travaillé sur la définition et le calendrier de réalisation des nouveaux projets associatifs présentés dans le

Document Programme d'activité 2011.

2. Résultats de l'association durant l'exercice écoulé.

20. Présentation des comptes.

Les comptes que nous soumettons à votre approbation sont conformes au Règlement 99-01 établi par le CAC, ils ont été arrêtés selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation qu'au cours de l'exercice antérieur.

21. Comptes de l'exercice.

Principaux postes du compte de résultat.

L'examen des principaux postes du compte de résultat de dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	Exercice n - 1	Exercice n	Variation	%
Ressources ou Chiffre d'Affaires H.T	397.479 €	453.993 €	+ 56.457 €	+ 14,2 %
Charges d'exploitation	384.909 €	451.243 €	+ 66.334 €	+ 17,2 %
Résultat d'exploitation	14.011 €	3.750 €	- 10.261 €	- 73,2 %
Résultat financier	- 2.896 €	- 2.556 €	+ 340 €	+ 11,7 %
Résultat exceptionnel	- 12.197 €	97.131 €	+ 109.328 €	+ 896 %
Excédent ou déficit	- 1.082€	97.917€	+ 98.999 €	+ 9150 %

Les ressources globales ont enregistré une augmentation importante liée au financement de l'étude coproduits par le Conseil Régional.

Analyse des charges d'exploitation : L'examen des principaux postes de charges, rapprochés de ceux de l'exercice précédent, permet d'effectuer les constatations suivantes :

	Exercice n - 1	Exercice n	Variation	%
Charges externes	183.916 €	254.715 €	+ 70.799 €	+ 38,5 %
Impôts et taxes	13.069 €	10.784 €	- 2.285 €	- 17,5 %
Salaires	135.223 €	134.143 €	- 1.080 €	- 0,8 %
Charges sociales	50.330 €	50.392 €	+ 62 €	+ 0,1 %
Amortissements	366 €	85 €	- 281 €	- 76,8 %
Provisions			/	/
Autres charges	1.479 €	800 €	- 679 €	- 45,9 %
Total charges d'exploitation (y compris les achats)	384.909 €	451.243 €	+ 66.334 €	+ 17,2%

La principale évolution est liée à la prestation du cabinet d'étude Ivamer, chargé de la réalisation de l'étude Coproduits financée par le Conseil Régional

Finalement, l'exercice écoulé a dégagé un excédent d'exploitation de 97.917 €, contre un déficit de 1.082 € sur l'exercice précédent. Ce bénéfice est expliqué par la reprise des provisions pour risque compte tenu de l'abandon de la proposition de rectification fiscale reçue fin 2008 pour les années 2004 à 2006, diminuée d'une provision pour risque pour un rappel de financement FEP-France AgriMer sur les subventions 2008 et 2009 de 7 150 euros.

23. Conventions régies par l'article L.612-5 du code commerce.

Les conventions visées dans le rapport de votre commissaire aux comptes ont été discutées et approuvées par votre conseil d'administration, selon des procédures internes offrant les meilleures conditions de transparence ; elles sont bien entendu conformes à l'intérêt général de notre organisme.

3. Situation d'endettement de l'association et perspectives financières.

La réalisation des missions sociales de votre organisme et leur développement nous ont conduits à définir et mettre en œuvre un plan d'investissement, qui se traduit par un endettement de l'association dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

30. Endettement à plus de 10 ans.

- Aucun

31. Endettement compris entre 2 et 10 ans.

- Avance de trésorerie de 130 000 €, au taux fixe de 0% sur une durée de 7 ans, accordé par le Conseil Régional de Basse Normandie. Les premiers remboursements sont intervenus en 2009. 65 000 € restent à rembourser sur les 3 prochaines années.

4. Budget prévisionnel.

Documents budget et plan de financement prévisionnels 2011

Le budget pour l'exercice en cours a été bâti à partir des hypothèses suivantes :

L'évolution probable de nos charges a été estimée à -9,0 %, dont :

- salaires et charges sociales : 193.996 € (+5,1%)
- charges externes : 205 007 € (-19,9%)
- impôts et taxes : 11 550 € (+7,1%)

L'évolution de nos ressources a été estimée à -7,5 %, dont :

- cotisations, ventes, prestations : 124 559 € (+7,8%)
- financements : 285.994 € (-15,8%)

5. Informations relatives à l'environnement et au personnel.

50. Votre organisme ne dispose pas à ce jour d'installations classées pour l'environnement.

Fait à PORT EN BESSIN

Le 02 mai 2011

Le Président pour le Conseil d'Administration
Dimitri ROGOFF

